

241

P  NP

DM425

Projet d'implantation du terminal méthanier  
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004

AUDIENCES PUBLIQUES DU BAPE

PROJET DE TERMINAL MÉTHANIER "RABASKA"  
SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE LÉVIS

MÉMOIRE DE M. LUC LAPLANTE

Beauport, le 22 décembre 2006

---

Mémoire de M. Luc Laplante dans le cadre du projet "Rabaska"  
22 décembre 2006

---

Mesdames, messieurs,

Par la présente, je désire exprimer mon opinion au sujet du projet Rabaska pour l'implantation d'un terminal méthanier à Lévis.

Je suis pour le projet, parce que c'est un développement durable qui répond aux besoins du présent sans compromettre le futur et qui améliora les conditions d'existences de la population. Il faut éviter de s'enliser dans l'immobilisme, ce qui provoquerait de graves conséquences économiques et sociales.

Les propos tenus par certains cerveaux blindés qui sont du principe de « pas dans ma cour » semble prévaloir sur les intérêts de l'ensemble de la population. Je crois que l'intérêt de ces quelques-uns qui se proclament aisément « coalition » entrave le droit du développement de la communauté des deux rives du fleuve de Québec.

Je souhaite que ces audiences puissent concilier les trois mondes : l'économie, l'écologie et le social. A long terme, ce développement sera possible s'il est économiquement efficace, socialement équitable et surtout écologiquement tolérable malgré les prétentions négatives de plusieurs coalitions à but uniquement environnementale dont l'intégration de ces trois objectifs leurs semblent absents.



Luc Laplante, Beauport